



Founex, le 07 novembre 2017/CL/10.01

COMMUNE DE FOUNEX

MUNICIPALITÉ

AVIS DE LA MUNICIPALITE

Lors de sa séance du **6 novembre 2017**, le Conseil communal de Founex a :

1. Approuvé le préavis N°28/2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 265'000.00 en vue de financer l'acquisition et la réfection de la parcelle N° 232 – Avenue de Bossey ;
objet soumis à référendum ;
2. Approuvé le préavis N°29/2016-2021, concernant une demande de crédit complémentaire d'un montant de CHF 140'000.00 pour la révision du PDCom, du PGA et de son règlement sur la police des constructions ;
objet soumis à référendum ;

Claudine Luquiens
Greffe municipale

Conformément aux articles 110 et ss. LEP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.